Dakar — Le chef de l'Etat, Macky Sall, a salué, samedi à Dakar, la mémoire de l'avocate Mame Bassine Niang, décédée vendredi matin, en la qualifiant de "militante" et de "combattante infatigable" des libertés et des droits de l'homme.

S'exprimant lors de la levée du corps de l'avocate, décédée à l'âge de 62 ans, le président de la République a regretté "la perte d'une militante infatigable des libertés et des droits de l'homme qui a beaucoup œuvré à la construction de l'édifice national".

"C'est une très grande perte pour la nation toute entière et au nom de la nation, je présente mes condoléances à la famille judiciaire, au barreau de Dakar, à l'Organisation nationale des droits de l'homme", a-t-il dit.

Outre le président de la République, le Premier ministre Aminata Toure, des ministres, des députés, des responsables politiques (mouvance présidentielle, opposition) et des membres de l'Ordre des avocats étaient présents à cette cérémonie.

"Me Mame Bassine Niang était à la fois un modèle d'éloquence, une technicienne chevronnée du droit... Elle reste une fierté pour tous ses confrères", a indiqué le bâtonnier de l'Ordre des avocats du Sénégal Ameth Ba.

Pour sa part, le président de la Ligue sénégalaise des droits de l'homme Assane Dioma Ndiaye a soutenu que la défunte fut "une icône des droits de l'homme, une figure emblématique, une pionnière qui a osé défendre l'orphelin et la veuve dans un contexte de pensée unique".

Mame Bassine Niang fut membre fondateur de l'Association des juristes sénégalaises (AJS). Elle est la première femme noire inscrite au barreau de Dakar en 1975.

Elle avait dirigé, sous le règne de l'ancien président Abdoulaye Wade, le Haut-commissariat aux droits de l'homme. Elle sera inhumée ce samedi à Touba (centre), à 194 Km de Dakar.